

Note de politique générale – Budget 2023

Le budget communal constitue un acte essentiel de la vie communale. Malgré son caractère prospectif et prévisionnel, il est l'outil indispensable à la mise en œuvre des politiques définies à travers les axes repris dans notre Programme Stratégique Transversal (PST).

L'état général des finances de toutes les communes se dégrade. En Wallonie, en Communauté germanophone, à Bruxelles, en Flandres, partout, les villes et communes tirent la langue et doivent faire face à des difficultés (sinon identiques du moins similaires) sans précédent.

Cette situation est avant tout liée à la crise économique internationale qui succède à la grave crise bancaire de 2008, à celle liée aux attentats terroristes de 2016 et à celle de la crise sanitaire de la Covid-19.

L'inflation bat des records : plus de 10 pourcents en 2022 !

Selon certaines prévisions, en 2023 elle pourrait également atteindre les 7 pourcents voire les dépasser.

L'augmentation catastrophique des prix de l'énergie liée en grande partie à l'invasion sanguinaire de l'Ukraine par la Russie de Vladimir Poutine mais aussi à l'absence coupable de politique volontariste de l'Union européenne quant à son autonomie stratégique (tant en matière d'approvisionnement énergétique que de défense) et aujourd'hui son indécision chronique significative en termes de plafonnement des prix du gaz (et de l'électricité), son manque de détermination quant à une taxation générale (au minimum temporaire) des surprofits nous conduisent dans une forme d'impasse majeure et dangereuse pour les intérêts vitaux :

- de notre économie (en particulier le tissu des PME, indépendants et commerçants) ;
- de nos concitoyens dont une grande partie doit aujourd'hui choisir entre se chauffer, se soigner ou se nourrir ;
- de nos pouvoirs publics et singulièrement des pouvoirs locaux, acteurs majeurs en termes de cohésion sociale et sociétale.

L'inflation, la crise énergétique, l'augmentation mirobolante des coûts dans le secteur de la construction (bâtiments et voiries), le prix des carburants pèsent lourdement sur les finances communales.

En outre, certaines décisions prises au niveau fédéral sans concertation ou si peu avec les pouvoirs locaux voire l'absence de décisions menacent lourdement et structurellement les finances communales (coût des zones de police, service d'incendies et financement insuffisant des CPAS lourdement frappés par la crise par une population qui se paupérise, etc).

Malgré ce contexte difficile, le Collège communal vous présente un budget en équilibre pour 2023.

Il est le fruit d'un travail réalisé en binôme par le politique et l'Administration.

Notre volonté (et l'une de nos priorités) a été de maintenir la fiscalité communale à un niveau inchangé (IPP, PRI notamment) et qui, en comparaison des services publics rendus pour une commune de notre taille, demeure une fiscalité particulièrement basse et très largement inférieure à celles d'autres communes de taille comparable.

Certaines taxes et redevances ont dû être indexées à partir de janvier 2023 en raison de l'inflation.

Ces mesures étaient nécessaires pour assurer la continuité et le maintien des services publics de qualité mis à la disposition de notre population.

Nous avons agi sur l'ensemble de nos dépenses de fonctionnement ainsi que sur nos dépenses de personnel tout en garantissant les droits acquis de celui-ci et la possibilité de poursuivre son parcours professionnel sans entrave et avec motivation.

Toutes les primes communales mises à disposition de nos citoyens sont maintenues, je pense en particulier à la prime de rentrée scolaire octroyée dans le cadre de notre Plan de lutte contre la pauvreté.

Nos dépenses de dettes restent relativement stables malgré l'augmentation significative des investissements liés à l'augmentation du coût des matériaux et de la main d'œuvre notamment.

Nous avons accordé une attention significative aux investissements économiseurs d'énergie. Je vous renvoie à la note de synthèse explicative du budget 2023 qui reprend les différents investissements programmés d'une part et le détail significatif de toutes les dépenses ordinaires et des recettes prévues au budget 2023.

En tant que ...nouvel Echevin des Finances, je suis dès lors heureux de vous présenter ce budget équilibré, même si nous avons dû faire appel à une partie de nos provisions.

Notre boni à l'exercice propre est de 95.297,59 € sur un budget qui avoisine les 28.000.000 €.

Notre boni global (avec les exercices antérieurs) s'élève lui à 1.595.637,99 €.

Je terminerai par un merci tout particulier pour le travail réalisé par notre Directrice financière (DF), pour sa vigilance, son expertise et ses précieux conseils et un merci à notre Directeur général (DG) efficace, pragmatique et professionnel et à toute son administration qui ne ménage pas sa peine et affronte les crises successives avec une résilience impressionnante.

Merci aussi à mes collègues du Collège qui parfois ont dû sinon renoncer, du moins choisir, décaler ou revoir à la baisse le coût de certains projets qui leur tenaient particulièrement à cœur. Le budget, on l'oublie parfois, est une œuvre collective, celle d'une équipe qui affronte les éléments et les circonstances avec détermination et humilité.

Christophe Lacroix

Bourgmestre en charge des Finances